



**REGLEMENT DES ETUDES DE LA MENTION
DU MASTER
GEOGRAPHIE**

Vu le code de l'éducation, notamment son livre VI ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
Vu le règlement général du diplôme national de master adopté par la CFVU du 15 octobre 2024 ;

Lorsque les principes dérogatoires des parcours de la mention ne sont pas spécifiés, le règlement des études général s'applique. Les principes dérogatoires énoncés ci-après prévalent.

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER

REGLEMENT DES ETUDES SPECIFIQUE MASTER

Mention : GEOGRAPHIE

Tableau structuration de la mention

Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Parcours diplômant	Parcours à adossement multiple	Parcours dispensé en langue étrangère	Parcours à distance	Parcours délocalisé (hors campus)	Parcours en partenariat	Nom et localisation du partenaire	Parcours en apprentissage ou contrat de professionalisation	Accès Mon Master au parcours M1	Intitulé(s) parcours M1 amont ou pré-requis
												Pré-requis inscrits sur la plateforme MONMASTER. Pré-requis commun à toutes les parcours en M1 Géographie : Disposer des compétences attestées par la fiche ou les fiches RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) des licences d'accès recommandées : https://www.pantheonsorbonne.fr/fiches-rncp-diplomes-paris-1 .
M1 Géographie - spécialisation DynSuds		M1	x					x	Université Paris Cité ; Université Paris Créteil		x	Pré-requis spécifiques au parcours DynSuds : Faire état d'un parcours universitaire de bon niveau particulièrement en développement. Présenter dans la lettre de motivation un projet professionnel cohérent avec les attendus du parcours. S'engager à faire au moins un terrain sur les deux années du Master dans un pays du sud.
M1 Géographie - spécialisation Dinarisk		M1	x					x	Université Paris Cité ;		x	Pré-requis spécifiques au parcours Dinarisk : Présenter un parcours universitaire de bon niveau (SHS, Géosciences) et de l'intérêt pour la

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER

								Université Paris Crétel			géographie physique, l'environnement ou les risques naturels. S'intéresser aux mesures et enquêtes de terrain. Avoir des compétences en géomatique, anglais, communication écrite et orale.
M1 Géographie - spécialisation Géoprisme		M1	x				X	Université Paris Cité ; Université Paris Crétel		x	Pré-requis spécifiques au parcours Géoprisme : Faire état d'un parcours de bon niveau, notamment dans les enseignements théoriques et méthodologiques. Rédiger de manière fluide. Manifester un intérêt pour les études urbaines et/ou l'histoire et l'épistémologie de la géographie et/ou la modélisation et l'analyse spatiale.
M1 Géographie - spécialisation Carthagéo		M1	x				X	Université Paris Cité ; Université Paris Crétel		x	Pré-requis spécifiques au parcours Carthagéo : Faire état d'un parcours universitaire de bon niveau. Attester d'un très bon niveau de compétences en : capacités rédactionnelles ; méthodes d'analyse spatiale ; statistiques ; cartographie. Faire état d'un projet professionnel en adéquation avec la formation.
M1 Géographie - spécialisation Géopolitique		M1	x				X	Université Paris Cité ; Université Paris Crétel		x	Pré-requis spécifiques au parcours Géopolitique : Avoir un parcours universitaire de très bon niveau. Avoir des capacités d'analyse, expression orale et rédaction. Avoir un goût pour l'étude des conflits et la géopolitique. Présenter un projet professionnel solide et cohérent. Être intéressé par un enseignement multidisciplinaire.
M1 Géographie- spécialisation transports internationaux		M1	x				X	Université Paris Cité ; Université Paris Crétel		x	Pré-requis spécifiques au parcours Transports internationaux ; Avoir un parcours universitaire de bon niveau. Avoir un bon niveau d'anglais. Avoir un attrait pour les transports interurbains de marchandises et de passagers. Présenter un projet professionnel solide et cohérent. Être intéressé par un enseignement multidisciplinaire (droit, économie, géographie, gestion).

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER

Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Parcours diplômant	Parcours à adossement multiple	Parcours dispensé en langue étrangère	Parcours à distance	Parcours délocalisé (hors campus)	Parcours en partenariat	Nom et localisation du partenaire	Parcours en apprentissage ou contrat de professionnalisation	Accès Mon Master au parcours M1	Intitulé(s) parcours M1 amont ou pré-requis
M2 DynSuds		M2	X				X		Université Paris Cité ; AgroParisTech		X	M1 DynSuds ou autres parcours de M1 préparant à l'étude des dynamiques territoriales dans les pays des Suds. La lettre de motivation doit montrer l'adéquation entre le projet professionnel et le parcours DynSuds.
M2 Dynarisk		M2	x						Université Paris-est-Créteil, Université Paris Cité			M1 Dyanrisk ou autres M1 comportant de nombreux enseignements en géographie physique et/ou géosciences. La lettre de motivation doit montrer l'adéquation entre le projet professionnel et le parcours Dyanrisk.
M2 Géoprisme		M2	x						Université Paris Cité			M1 Géoprisme, autres M1 en SHS
M2 Carthagéo		M2	x				X		Université Paris Cité ; École nationale des sciences géographiques(ENS G-Géomatique)			M1 Carthagéo, ou faire preuve de compétences démontrées en cartographie, statistiques, géomatique et analyse spatiale.
M2 Géopolitique		M2	x				X		ENS Ulm (Paris : rue d'Ulm et Campus Jourdan)	X	X	M1 Géopolitique, diplôme bac +4
M2 Transports internationaux		M2	X	X	20% des enseignements en Anglais					Formation en apprentissage étalée sur 2 ans		M1 Transports internationaux, autres M1 de Géographie
M2 Transports internationaux – Europe Centrale et Orientale		M2	X			Sofia, Bulgarie	X		ESFAM (Ecole supérieure de la Francophonie d'Administration et de Management)			M1 Transports internationaux, autres M1 de Géographie

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER

Clauses particulières pour chaque parcours : liste des clauses possibles (compléter le cas échéant les 2 tableaux ci-dessous)

Lorsque ces clauses ne sont spécifiées pour un parcours, le règlement général s'applique

8. Rubrique libre

I. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. L'appréciation des connaissances et des aptitudes dans les U.E. résulte d'un contrôle continu et d'épreuves écrites. Elle peut aussi comporter :
 - des examens oraux, lesquels peuvent être remplacés par des tests écrits
 - la rédaction d'un mémoire de recherche ou d'un projet de thèse
 - la rédaction d'un rapport de stage
 - des épreuves sur ordinateur
 - un projet tutoré
2. En M1 et en M2, les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées, soit par un contrôle continu intégral, soit par un contrôle continu avec examen terminal (partiel), soit par un examen terminal (partiel).
3. Le contrôle des connaissances et des aptitudes des étudiants bénéficiant du régime spécial d'études (RSE) s'effectue selon les mêmes modalités que les étudiants inscrits en contrôle continu en tenant compte des aménagements des conditions d'exams et d'études au motif du handicap.
4. Le contrôle continu doit comprendre au moins deux notes par matière (élément constitutif) en M1, à l'exception des matières prenant la forme de conférences ou de séminaires ou des matières à faible volume d'heures. Des dérogations peuvent être accordées par les conseils d'UFR ou de composante. En M2, le contrôle continu doit comprendre au moins deux notes par Unité d'Enseignement, à l'exception des UE ne comportant que des conférences, séminaires ou ateliers.
5. En M1, les épreuves de soutenance d'un mémoire de recherche ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation peuvent avoir lieu exceptionnellement avant la date de la rentrée de septembre. Pour être autorisé à soutenir en septembre, l'étudiant, après avoir obtenu l'accord de son encadrant, doit faire une demande d'autorisation de soutenance tardive adressée au responsable du M1 géographie. La demande doit être argumentée et doit respecter le calendrier relatif aux soutenances transmis au plus tard deux mois après la date de reprise des cours du second semestre. Cette information sur le calendrier des soutenances peut être communiquée par mail ou via l'EPI du M1 Géographie. Le jury fait le cas échéant une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves. En M2, les dates limite de soutenance sont définies par les responsables de parcours pour tenir compte des spécificités propres à chacun d'entre eux.
6. En cas de redoublement du M1, la soutenance du mémoire de recherche ou d'évaluation du stage inclus dans la maquette de la formation doit se tenir avant la date butoir de la première session indiquée chaque année. Pour soutenir en seconde session (en cas de redoublement) une demande d'autorisation de soutenance tardive doit être adressée au responsable de M1. La demande doit être argumentée et envoyée au plus tard quinze jours avant la date butoire de soutenance de la première session. Sur la base des arguments avancés, le responsable de M1 peut autoriser une soutenance en seconde session. Aucune soutenance en septembre ne peut être autorisée.

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER

Tableau, clauses spécifiques 1

Parcours			Langue		Examens		Stage	Notation	
Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Langue principale d'enseignement	Organisation des examens	Organisation des sessions d'examen	Nature des stages	Durée minimale du stage	Présence matières non notées (VAL)	Présence U.E. non notées (VAL)
Recopie cellule	Recopie cellule	Recopie cellule	A compléter	A choix : Durant les périodes d'examen Hors période d'examen En cours de semestre	A choix : Session unique Session 1-session 2 Mixte	A choix : Obligatoire Optionnel Facultatif Pas de stage		A choix : x (vide)	A choix : x (vide)
M1 Géographie - spécialisation DynSuds		M1	Français	En cours de semestre/durant les périodes d'examen	Session 1-session 2	Facultatif	3 mois		
M1 Géographie - spécialisation Dynarisk		M1	Français	En cours de semestre/durant les périodes d'examen	Session 1-session 2	Facultatif	3 mois		
M1 Géographie - spécialisation Géoprisme		M1	Français	En cours de semestre/durant les périodes d'examen	Session 1-session 2	Facultatif	3 mois		
M1 Géographie - spécialisation Carthagéo		M1	Français	En cours de semestre/durant les périodes d'examen	Session 1-session 2	Facultatif	3 mois		
M1 Géographie - spécialisation Géopolitique		M1	Français	En cours de semestre/durant les périodes d'examen	Session 1-session 2	Obligatoire en filière professionnelle	3 mois	X	
M1 Géographie- spécialisation Transports internationaux		M1	Français	En cours de semestre/durant les périodes d'examen	Session 1-session 2	Obligatoire (en apprentissage)		X	

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER

Parcours	Langue	Examens	Stage	Notation					
Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Langue principale d'enseignement	Organisation des examens	Organisation des sessions d'examen	Nature des stages	Durée minimale du stage	Présence matières non notées (VAL)	Présence U.E. non notées (VAL)
Recopie cellule	Recopie cellule	Recopie cellule	A compléter	A choix : Durant les périodes d'examen Hors période d'examen En cours de semestre	A choix : Session unique Session 1-session 2 Mixte	A choix : Obligatoire Optionnel Facultatif Pas de stage		A choix : x (vide)	A choix : x (vide)
M2 DynSuds		M2	Français	En cours de semestre (enseignement du premier semestre)	Session unique	Obligatoire en filière Professionnelle Facultatif en filière Recherche	3 mois		
M2 Dynarisk		M2	Français	En cours de semestre/durant la période d'examen	Session unique	Facultatif	3 mois		
M2 Géoprisme		M2	Français	En cours de semestre	Session unique	Facultatif	3 mois		
M2 Carthagéo		M2	Français	En cours de semestre	Session unique	Obligatoire	5 mois		
M2 Géopolitique		M2	Français	En cours de semestre	Session unique	Facultatif en filière recherche Obligatoire en filière professionnelle Contrat d'alternance en filière apprentissage	3 mois	X	
M2 Transports internationaux		M2	Français	En cours de semestre	Session unique	Contrat d'alternance en filière apprentissage		X	

CONTRAT 2025-2029 REGLEMENT DES ETUDES MASTER

Tableau 2, clauses spécifiques de validation

Parcours			Validation				
Intitulé du parcours/étape	Code ETAPE APOGEE	Niveau	Note minimale (matières notées)	Validation obligatoire (matières non notées)	Note minimale (U.E. notées)	Validation obligatoire (U.E. non notées)	Note minimale (regroupement U.E.)
M1 Géographie - spécialisation Suds		M1					
M1 Géographie - spécialisation Dyanrisk		M1					
M1 Géographie - spécialisation Géoprisme		M1					
M1 Géographie - spécialisation Carthagéo		M1					
M1 Géographie - spécialisation Géopolitique		M1					
M1 Géographie- spécialisation transports internationaux		M1					
M2 Dyanrisk		M2					
M2 Géoprisme		M2					
M2 Carthagéo		M2					
M2 Géopolitique		M2					
M2 Transports internationaux		M2					
M2 Suds		M2					